



COVID-19 : Poursuite de la distribution des masques

Publié le 28 mai 2020

A partir du 28 mai dès 14h, poursuite de la distribution des masques « grand public » : Cette distribution, après avoir été réservée aux personnes âgées de 75 ans et plus, est ouverte au reste de la population bauloise à partir du 28 mai après-midi. Chacun, sans distinction d'âge, dès lors qu'il est inscrit sur la liste électorale, est désormais invité (en respectant le secteur d'attribution sur la base des bureaux de vote) à retirer son masque soit à l'hôtel de Ville, à la Mairie annexe du Guézy ou d'Escoublac. Les services de la Ville rappellent que la présentation de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité sont nécessaires pour obtenir son masque et précisent que la distribution sera également opérationnelle le 29 mai et à partir du 2 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h.